DÉPISTAGE PARTICIPATIF DES RISQUES - DÉPARIS
Intervision Conseillers en prévention
13-15 Square Sainctelette – 1000 Bruxelles
20 février 2017

a- Thèmes à examiner

1	
Locaux et zones de travail	Qui peut faire quoi de concret et quand
Espaces de travail Suffisants – Lieu où s'isoler **Accueil des bénéficiaires ou visiteurs** Lieux spacieux, discrets, conviviaux, calmes **Locaux de réunion** **Locaux sociaux** : toilettes – vestiaires – casiers individuels – local de repas – de pause - douches Parking – Emplacement vélos **Voies de circulation** (couloirs, escaliers, ascenseur) : spacieuses, signalées, éclairées, non encombrées **Rangement et encombrement** Matériel pédagogique – Archives – Réserves – Productions et leur stockage (brochures, etc.) Matériel spécifique aux usagers (voiturettes, orthèses) **Entretien technique et maintenance** Plomberie, petits équipements (parlophone, serrures…), meubles, fenêtres, usure locative murs, sols, plafonds **Abords :** trottoirs, jardin, cour	
	☹ ☹ ☺

2	
Eclairage	Qui peut faire quoi de concret et quand
Dans les locaux Intensité convenable, suffisante Luminaires nettoyés régulièrement - Ampoules ou tubes défectueux remplacés rapidement. **Eclairage d'appoint** **Lumière du jour** et vue à l'extérieur : satisfaisant	
	☹ ☹ ☺

ABBET Asbl Square Sainctelette, 13-15, 1000 Bruxelles Tél. 02/227 62 02 info@abbet.be www.abbet.be

3	Qui peut faire quoi de concret et quand			
Bruits et ambiances thermiques				
Inconfort et distraction dus au bruit Téléphone, conditionnement d'air, imprimantes, photocopieuse, conversations, bruits extérieurs… Insonorisation **Température** : ni trop chaud ni trop froid, pas de variations importantes **Courants d'air** **Humidité** : ni trop sec ni trop humide **Boissons** : disponibles si trop chaud ou trop froid				
		☹	😐	☺

4	Qui peut faire quoi de concret et quand			
Hygiène atmosphérique : Risques chimiques (solides, liquides ou gaz) et biologiques (bactéries, virus, liquides corporels)				
Système de chauffage : entretenu Air renouvelé (frais et sans odeur) Poussières et autres sources de pollution : moquettes, archives, imprimante ou photocopieuse (ozone), déchets, humidificateurs, air conditionné, plantes, vermine… **Produits chimiques de nettoyage /lavage** : cires, sprays, liquides/solides : non nocifs, • inventoriés • récipients adéquats et étiquetés • procédure d'utilisation claire, connue et respectée • rangés et stockés à l'écart des lieux de travail, du réfectoire et de la cuisine. Risques biologiques inventoriés, documentation existe **Conditions d'Hygiène** Entretien des sols, du matériel utilisés par les bénéficiaires (tapis de sol, jouets…), respect des consignes (lavage des mains), respect des circuits propres et sales **Entretien ménager** : communs, toilettes, bureaux, ateliers, vitres, etc. **Gestion des déchets,** y compris médicaux : tri, poubelles, conteneurs, évacuation, réemploi **EPI pour le nettoyage**, adéquats (gants, lunettes, vêtements), disponibles et utilisés. **Fumeurs :** consignes claires, connues et respectées**.**				
		☹	😐	☺

ABBET Asbl Square Sainctelette, 13-15, 1000 Bruxelles Tél. 02/227 62 02 info@abbet.be www.abbet.be

5	Qui peut faire quoi de concret et quand
Santé et accidents du travail	
Surveillance de la santé Personnel à risque aggravé (femmes enceintes ou allaitantes, jeunes, stagiaires, travail sur écran) Surveillance de santé et adaptation des tâches Suivi des vaccinations **Chutes (état du sol, encombrement)** **Risques mécaniques** : heurts, coupures, piqûres **Déplacements et travail à l'extérieur** : chemin du travail, missions (accompagnement d'usagers, visites à domicile, excursions…) **Les procédures en cas d'accident** existent et sont connues Analyse des accidents du travail systématique **Premiers soins** : boîtes de secours, connues et bien localisées ; registre	
	☹ ☹ ☺

6	Qui peut faire quoi de concret et quand
Sécurité des biens et des personnes	
<u>Risques de vol et d'agression</u> Consignes de sécurité : bien définies, claires, connues et respectées. Zones sensibles : accès aux bâtiments (trottoirs, parkings…) sécurisés, éclairés Centrale de secours : la procédure est connue en cas de vol ou d'agression. Protection du bâtiment : détection alarme Travail de nuit/travail isolé : possibilité d'appel **<u>Risques électriques et incendie</u>** Installation électrique Tableaux, fusibles, mise à terre, connexions, câbles, allonges, prises, interrupteurs Incendie et explosion – matières inflammables ou explosives – sources : flamme nue, étincelles Extincteurs : bien placés, vérifiés Portes coupe-feu fermées Consignes en cas d'incendie : affichées, connues Systèmes d'alerte, alarme Signalisation de sécurité	

ABBET Asbl Square Sainctelette, 13-15, 1000 Bruxelles Tél. 02/227 62 02 info@abbet.be www.abbet.be

Plan d'évacuation des locaux Issues de secours connues – praticables, point de RV Equipe d'intervention interne Exercice d'évacuation et en toute sécurité / sur base annuelle.				
		☹	😐	☺

7	Qui peut faire quoi de concret et quand			
Positions de travail, efforts et manutention				
Positions assises : sièges stables et confortables Pas de gêne pour les jambes sous le plan de travail, accès aisé à chaque tâche **Travail debout** Hauteur de travail : permet une position idéale **Gestes et efforts** Efforts des mains modérés, pas de torsion des poignets, pas de gestes répétitifs en continu **Port de charges** Charges légères et équilibrées (liquides, taille des sacs…) ; confortables à saisir : poignées, pas de bords coupants… A bonne hauteur, pas de torsion ou inclinaison du tronc et portées sur de courtes distances. **Aides mécaniques** Adéquates (lève-personne, chariots, diables, échelles, escabeaux, pieds d'éléphant…), de qualité, bien situées, faciles à utiliser Information : formation à la manutention adaptée aux tâches. Fatigue physique en fin de journée : acceptable				
		☹	😐	☺

8	Qui peut faire quoi de concret et quand
Informatique	
Ordinateurs en nombre suffisant Travail sur écran d'ordinateur ni face, ni dos à une fenêtre ou à une source importante de lumière **Matériel** (vitesse, espace de stockage…) et accessoires (Souris, clavier, porte-document)	

ABBET Asbl Square Sainctelette, 13-15, 1000 Bruxelles Tél. 02/227 62 02 info@abbet.be www.abbet.be

de qualité, en bon état, adapté au travail, chaises ad hoc Logiciels : adaptés, connus, pratiques Portables Câbles : en ordre et en dehors des passages **Assistance technique** : rapide et efficace en cas de problème **Accès Internet** **Plans de travail** A bonne hauteur, suffisamment grands et bien dégagés.				
		☹	😐	☺

9	Qui peut faire quoi de concret et quand
Matériel de travail, Equipements, Vêtements	
Matériel pédagogique : suffisant, rangé, entretenu, Adapté aux bénéficiaires **Matériel de soins** pour les bénéficiaires Bien rangés et en dehors des zones d'accueil Si médicaments, sont-ils sous clé ? **Matériel administratif** **Inventaire** et entretien **des équipements et du matériel** (outils, machines) **Commandes et signaux** des appareils (chauffe-biberons, machine à laver, séchoir, four à micro-ondes, parlophone…) et aides mécaniques en bon état **Equipements de protection individuelle** (interne et en milieu ouvert) : gants, chaussures de sécurité, masques, casques, etc. **Vêtements de travail** : tabliers, vestes, etc. **Stocks :** ni trop grands ni trop petits Procédures d'acquisition de matériel : claires, pas trop d'étapes hiérarchiques, accès facile au stock.	
	☹ 😐 ☺

10	Qui fait quoi de concret et quand
Contenu du travail : les fonctions	
Types de tâches exercées dans l'association Complexité Intérêt Variété vs monotonie **Compétences requises :** peuvent être mises en œuvre / correspondent à la qualification de chacun /entretenues ou développées par la formation continue	

ABBET Asbl Square Sainctelette, 13-15, 1000 Bruxelles Tél. 02/227 62 02 info@abbet.be www.abbet.be

Modalités et contrôle du travail : formel, informel… **Charge mentale émotionnelle :** supportable, gérée en équipe **Comportement des bénéficiaires :** supportables, apportent une reconnaissance… **Conflits éthiques éventuels**				
		☹	😐	☺

11	Qui fait quoi de concret et quand			
Organisation du travail				
Manière dont sont structurées et réparties les tâches et les relations d'autorité **Organigramme général :** existe, est clair **Type de gestion et de management** : clair, identique pour tous, **Clarté des rôles et des fonctions** : Existe-t-il des descriptions de fonction et de poste ? Est-ce revu et adapté selon les circonstances **Procédures de travail** : claires et adaptées-trop ou trop peu précises ? **Communication entre différents services et travailleurs** **Intégration dans un réseau :** facile, efficace… **Connaissance des législations appliquées :** Subventions, contrat de travail, bien-être au travail : prévention, procédures de demande d'intervention **Dialogue social** (DS, CPPT…)				
		☹	😐	☺

12	Qui fait quoi de concret et quand			
Relations interpersonnelles				
Il s'agit des rapports sociaux entre travailleurs ainsi qu'entre le travailleur et l'organisation qui l'emploie. Elles font également référence aux relations avec des tiers, notamment les bénéficiaires **Qualité des relations** : coopération, intégration **Violences éventuelles** **Ambiance de travail et possibilités de contact** **Soutien des collègues** **Reconnaissance du PO** **Justice, arbitraire :** sentiment d'égalité				

ABBET Asbl Square Sainctelette, 13-15, 1000 Bruxelles Tél. 02/227 62 02 info@abbet.be www.abbet.be

		☹	😐	☺

13	Qui fait quoi de concret et quand			
Conditions de travail				
Paramètres qui influencent l'exécution du travail **Types d'horaires** Possibilités d'aménagement du temps de travail Prise des congés /Heures supplémentaires/Heures complémentaires **Remplacement des absents** **Types de contrat** (CDI, CDD, ACS-APE, Art. 60, ALE, PTP, détachement… **Droits et obligations de chacun** **Rémunération et autres avantages** (barèmes, chèques-repas…) **Evaluation du travail** : souhaitée / appliquée / quelles modalités / fréquence / pour tous **Possibilités de formation, de carrière** **Equilibre vie privée et professionnelle**				
		☹	😐	☺

BET :

b- Bilan

Reportez ici les appréciations générales des rubriques,
en coloriant la case en vert ☺, en orange 😐 ou en rouge ☹.

Situation de travail :			
1. Les locaux et zones de travail	☺	😐	☹
2. L'éclairage	☺	😐	☹
3. Bruits et ambiances thermiques	☺	😐	☹
4. Hygiène atmosphérique	☺	😐	☹
5. Santé et accidents du travail	☺	😐	☹
6. Sécurité des biens et des personnes	☺	😐	☹
7. Position de travail, efforts de manutention	☺	😐	☹
8. Informatique	☺	😐	☹
9. Matériel de travail, Equipements, Vêtements	☺	😐	☹
10. Contenu du travail : les fonctions	☺	😐	☹
11. Organisation du travail	☺	😐	☹
12. Relations interpersonnelles	☺	😐	☹
13. Conditions de travail	☺	😐	☹

ABBET Asbl Square Sainctelette, 13-15, 1000 Bruxelles Tél. 02/227 62 02 info@abbet.be www.abbet.be

ABBET Asbl Square Sainctelette, 13-15, 1000 Bruxelles Tél. 02/227 62 02 info@abbet.be www.abbet.be